

FICHE D'INTENTION

Coup de pouce prévention 2026

Nom du projet :		
Nom de la structure de rattachement :		
Thématique principale : \square Addictions	☐ Territoire d'Intervention Prioritaire	
☐ Dépistages organisés des cand	cers (seules les CMSA peuvent soumettre un projet)	



SOMMAIRE

Fiche du projet	2
Candidature	2
IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE QUI PORTE LE PROJET	2
Identification du porteur de projet	2
Synthèse du projet	3
OBJECTIFS DU PROJET	3
Public(s) Cible ET TERRITOIRE(S) D'iNTERVENTION	5
Justification du projet	6
Mise en œuvre du projet	6
DESCRIPTION DES Actions	6
Partenariat	6
Communication du PROJET	7
Suivi et évaluation du projet	7
Budget prévisionnel du projet	8
Budget prévisionnel du projet	8
Montant de la participation au financement demandée	

Fiche du projet

CANDIDATURE

Dans le cadre de votre candidature, merci de compléter cette fiche d'intention. Vous pouvez y associer en annexe les compléments d'information qui vous semblent nécessaires pour la bonne compréhension de votre projet.

Les modalités de remplissage et d'envoi de la fiche d'intention sont explicitées dans le guide d'aide au remplissage.

Pour rappel, pour le volet « Dépistages organisés des cancers », seules les CMSA peuvent soumettre un projet.

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE QUI PORTE LE PROJET					
Porteur du projet :					
Nom de la structure de rattachement (dénomination sociale) :					
 Dans le cas d'un projet porté par plusieurs MSA, indiquez la MSA pilote du projet. 					
Dans le cas d'un co-portage MSA et hors MSA, indiquez la structure hors MSA.					
Adresse du siège de la structure :					
Typologie de la structure (association, centre hospitalier, maison de santé pluridisciplinaire) :					
Statut juridique de la structure :					
Nombre de salariés intégrés à la structure :					
IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET					
Nom et prénom :					
Adresse mail :					
Numéro de téléphone :					

SYNTHESE DU PROJET
Résumé du projet (5 lignes) :
Dans quelle(s) thématique(s) d'intervention en prévention et éducation sanitaire et sociale votre projet s'inscrit- il (3 maximum) ?
La MSA promotrice d'une approche « une seule santé » :
L'approche One Health ou « Une seule santé » vise à intégrer de manière globale la santé humaine, animale et des écosystèmes, en reconnaissant leurs interdépendances. Approche pluridisciplinaire et collaborative, elle cherche à rapprocher décideurs, chercheurs et acteurs des 3 santés. Les singularités du régime agricole amènent ainsi la MSA, qui est au carrefour de ces trois secteurs, à s'investir dans le champ de la santé environnementale en développant l'approche « Une seule santé ».
Merci d'indiquer si votre projet s'inscrit dans cette dynamique :
Oui, mon projet répond à des enjeux de santé environnementale
Oui, mon projet s'inscrit dans une approche OneHealth/Une seule santé
☐ Non, mon projet ne s'inscrit pas dans le champ de la santé environnementale et ne mobilise par l'approche OneHealth/Une seule santé
Le projet est-il similaire à un dispositif national mis en œuvre par les pouvoirs publics, les agences nationales sanitaires et sociales, les régimes d'assurance maladie ? OUI NON
Si votre projet s'inscrit en complément d'un dispositif déjà existant, veuillez démontrer la valeur ajoutée spécifique de l'action proposée par rapport à ce dispositif.
Le projet sera-t-il mis en œuvre sur plusieurs années ? OUI NON Date de début du projet :
Date de fin du projet :
OBJECTIFS DU PROJET

Quel est l'objectif général du projet (à formuler en une seule phrase qui débute par un verbe à l'infinitif) ?

Quel est le but recherché dans le cadre du projet ? Le résultat à atteindre ?

PUBLIC(S) CIBLE ET TERRITOIRE(S) D'INTERVENTION

Quelle est ou quelles sont les populations cibles de votre projet ?
Indiquer le nombre de personnes qui pourraient bénéficier de l'action, les tranches d'âges, le genre, les catégories socioprofessionnelles, les caractéristiques principales (personnes en situation de précarité, présentant un handicap, à risque…).
Dans quel(s) territoire(s) d'intervention votre projet sera-t-il mené ?
Nommer précisément les territoires (communes, cantons, communautés de communes, départements) de réalisation et impactées.

Pour rappel, dans le cadre de Coup de pouce prévention, afin que votre dossier ou projet soit éligible pour participer au volet Territoire d'Intervention Prioritaire, il est impératif que l'action soit mise en place dans l'une des communes ou territoires répertoriés dans l'une des deux classifications suivantes.

- la classe 2 de la classification socio-sanitaire des espaces français établie par l'Irdes (janvier 2019),
- les niveaux 6 et 7 de la grille communale de densité à 7 niveaux établie par l'Insee.

	Justifica	tion du proj	et	
•	ic territorial a-t-il été mené?	NON	permettant de justifier la	a réalisation du projet :
Or our, maiqu	ez er dessous les principaux ciements de di	agnostic territoriai p	ometant de justiner i	a realisation du projet .
	•••			
	Mise en œ	uvre du pro	ojet	
DESCRIPTION	ON DES ACTIONS			
•	'aide du tableau ci-dessous, les actions n éroulé de l'action, supports utilisés, nom		• • •	és de mise en œuvre,
	types d'action sont réalisés dans le cac ateliers collectifs,). Il est possible d'ajou	, , ,		ype d'action (séances
Type d'action	Nombre d'actions réalisé durant la période de mise en œuvre du projet	Nombre de participants (estimation)	Acteurs réalisant l'action	Lieu de l'action
Commentair	es, précisions à apporter sur la descript	ion des actions et	la méthodologie du p	projet :
	t-il l'objet actuellement d'un déploiemen	t sur le terrain ? 🗌	OUI NON	
PARTENARI				
	ra-t-il réalisé en partenariat avec des act ser le(s) nom(s) des partenaires.	eurs locaux ? 📋	OUI NON	
or our, preor	ser le(s) nom(s) des partenanes.			
	ra-t-il réalisé avec une participation opé aux comités de projet, à la mise en place de		ISA locale ? OUI	NON (Exemples :

COMMUNICATION DU PROJET

Quels sont les moyens cible ?	s mis en œuvre pour con	nmuniquer sur le proje	t auprès des acteurs rel	ais et de la population
			ée : comment allez-vous v vous de l'utilisation de ce	
SUIVI ET EVALUATION	N DU PROJET			
Merci de cocher ci-des	ssous, le type d'évaluat	ion prévu.		
☐ Bilan quanti	tatif de résultats			
Evaluation of	organisationnelle			
☐ Evaluation à	à valeur d'impact			
Il est souhaité qu'une at constitue un critère déte	erminant lors de l'examen	ortée à la réalisation d'u de votre candidature.	ssous. ne évaluation d'impact. C	Cette évaluation
Indicateurs quantitatifs et qualitatifs	des lignes au tableau ci-c Critères associés / cibles	Méthodes de mesure	Outils d'évaluation associés	Périodes de réalisation
Énumérer les trois pri	ncipaux impacts anticip	és sur la population c	ible :	

Budget prévisionnel du projet

MONTANT DE LA PARTICIPATION AU FINANCEMENT DEMANDEE

Veuillez remplir le tableau ci-dessous pour le détail des charges et produits.

Il est possible d'ajouter des lignes au tableau ci-dessous.

Demande pour Coup de pouce prévention 2026

Cha		Produits		
Nature détaillée de la dépense	Montant en euros	Sources de financement	Montant en euros	Acquis/ sollicité
		Dotation Coup de pouce prévention demandée		
		Autres financeurs		
TOTAL des charges		TOTAL des produits		

Quelle phase du projet serait spécifiquement soutenue par la participation au financement accordée par la Coup de pouce prévention ?	

Points d'attention: l'édition 2026 de Coup de pouce prévention ne subventionne que l'année 2026. Un projet pluriannuel validé en commission impliquera un dépôt de dossier de demande de financement pour les autres années accompagné d'un bilan du projet réalisé en 2026. Coup de pouce prévention finance des projets pluriannuels sans excéder 3 ans.

Ne sont pas éligibles au financement dans le cadre de l'appel à projets :

- les actes bénéficiant d'une cotation existante dans la NGAP (Nomenclature Générale des Actes Professionnels)) ou autres classifications de droit commun,
- les actions relevant d'un financement de droit commun déjà mobilisable (exemple : programmes nationaux de dépistage organisé, bilans de santé pris en charge, consultations médicales rémunérées via forfaits existants)

Ces actes, s'ils sont prévus dans le cadre du projet, doivent être financés au titre du risque maladie et non Coup de pouce prévention.

Je certifie que les actions pour lesquelles un financement est sollicité auprès de la MSA dans le cadre du dispositif Coup de pouce prévention n'incluent pas des actes bénéficiant d'une cotation existante dans la NGAP (Nomenclature Générale des Actes Professionnels) ou autres classifications de droit commun.
☐ Je certifie que les actions pour lesquelles un financement est sollicité auprès de la MSA dans le cadre du dispositif Coup de pouce prévention ne relèvent pas d'un financement de droit commun déjà mobilisable (par exemple : programmes nationaux de dépistage organisé, bilans de santé pris en charge, consultations médicales rémunérées via des forfaits existants).
Afin de garantir la soutenabilité financière de votre projet, il est fortement recommandé de rechercher des cofinancements. Tout projet doit faire l'objet d'un co-financement. L'élargissement du partenariat constitue un critère déterminant lors de l'examen de votre candidature.
Les budgets prévisionnels 2027-2028 sont-ils déjà fixés : OUI NON
Attention : les détails des budgets prévisionnels 2027-2028 seront exigés au moment de remplissage du dossier de participation au financement